

Image not found or type unknown



Changement De carte de séjour après divorce

Par **Anndrea**, le 17/10/2018 à 16:52

Bonjour,

Je suis une femme divorcée après 2 ans de mariage. Je vis et je travaille en France. J'ai fait une faute, j'ai accepté le divorce à l'amiable demandé par mon ex. alors que j'avais porté plainte contre lui à deux occasions, après violences. Maintenant, il est en prison.

Svp, je veux savoir ce que je peux faire pour garder ma carte de séjour car je veux changer le nom marital.

Merci.